Pour atteindre son objectif, le ministère a mis au point un certain nombre de formules. Ainsi, les agents responsables des relations publiques et culturelles et de la promotion des études canadiennes à l'étranger ont notamment pour mission de veiller à ce que le matériel didactique canadien soit toujours intégré aux programmes d'enseignement en vigueur dans les pays où ils sont détachés. Pour ce faire, il leur faut se mettre en rapport avec les professeurs étrangers qui s'intéressent aux études canadiennes et s'assurer non seulement que ces derniers ont à leur disposition des ouvrages, publications, films et programmes de formation nécessaires, mais aussi qu'ils peuvent éventuellement se faire assister par des conférenciers invités. Dans cet ordre d'idée, le ministère finance des programmes permettant à des Canadiens d'enseigner aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en France et au Japon, à titre de professeurs détachés. L'expérience prouve que la présence, à l'étranger, de professeurs canadiens enseignant à plein temps pour une période donnée est de loin le meilleur moyen de susciter, dans d'autres pays, un intérêt soutenu pour les études canadiennes. Cette forme d'échanges est complétée enfin par de nombreux programmes de tournées et de visites entreprises par des conférenciers canadiens. Afin d'inciter des professeurs étrangers à s'intéresser davantage au Canada, le gouvernement canadien offre à certains d'entre eux des bourses auxquelles s'ajoutent des indemnités de séjour et un remboursement des frais de voyage pour leur permettre de venir effectuer des travaux de recherches au Canada. Comme il est impossible de mettre sur pied un programme sérieux d'études canadiennes sans les ouvrages et outils nécessaires, le ministère s'emploie à fournir de telles ressources aux établissements d'enseignement supérieur étrangers qui ont inclus ce type d'études dans leurs programmes d'enseignement. Le matériel didactique mis à la disposition de ces établissements comprend livres, ouvrages de référence, pubications techniques, bibliographies spécialisées et multidisciplinaires, supports audiovisuels et autres instruments. Enfin, le ministère fournit une aide financière ou administrative pour l'organisation, à l'étranger, de conférences et de colloques sur divers sujets touchant le Canada. Cette aide, qui peut tout aussi bien prendre la forme de subventions au titre de l'administration proprement dite, que celle d'une assistance technique, organisation d'expositions ou concours direct fourni par des représentants des ambassades, doit servir à assurer la qualité et le succès des conférences et colloques de ce type.

Si l'on songe à l'importance de l'investissement qu'il consent pour la promotion des études canadiennes à l'étranger, on peut comprendre que le ministère soit extrêmement vigilant en ce qui concerne l'utilisation des ressources dévolues à ce secteur. Voilà pourquoi il a jusqu'ici centré ses efforts sur la France, la Grande-Bretagne, la République fédérale d'Allemagne, les États-Unis, la Belgique, l'Italie et le Japon. En fait, au cours de 1977 et de 1978, les études canadiennes ont connu une popularité grandissante dans ces pays. En République fédérale d'Allemagne par exemple, un colloque sur le sujet, auquel ont participé plus de 60 universitaires représentant 21 établissements d'enseignement supérieur, a eu lieu à la Theodor Heuss Akademie, à Gummersbach, À cette occasion, un comité coordonnateur a ete charge de jeter les bases d'une association vouée à la promotion de cette nouvelle discipline. En France, le réseau de communications entre professeurs et étudiants qui s'intéressent à la question y a pris une ampleur considérable comme le démontre l'activité remarquable de l'Association firançaise d'études canadiennes qui a déjà organisé, à Paris, un certain nombre de col/oques. En Italie, 10 universités, celles de Bari, de Messine, de Pise, de Venise, de Bologne, de Turin, d'Urbin, de Florence, de Rome et de Gênes, offrent déjà ou projettent d'offrir des cours de littérature et civilisation canadiennes. De plus, les universités de Bologne et de